

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 131

19 janvier 2006

SOMMAIRE

Adeline Institut, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6254	Cusa Holding, Nicholas of Cusa S.A.H., Laro-	6244
Alover S.A., Luxembourg	6249	chette	
Alover S.A., Luxembourg	6250	Cusa Holding, Nicholas of Cusa S.A.H., Laro-	6244
Am Park S.A., Esch-sur-Alzette	6259	chette	
Aptosite, S.à r.l., Luxembourg	6278	D.C. Immobilière S.A., Luxembourg	6285
ArvinMeritor Investment Luxembourg (Limited),		Dexia Quant, Sicav, Luxembourg	6242
S.à r.l., Luxembourg	6287	Dufranc S.A., Luxembourg	6287
Asset Finance Management Holding S.A., Luxem-		Edilred S.A., Senningerberg	6273
bourg	6254	Elan Investments S.A., Strassen	6284
Associated Advisors Fiduciary, S.à r.l., Luxem-		Etira S.A., Luxembourg	6277
bourg	6279	Eugénie Patri Sébastien EPS S.A., Luxembourg ..	6278
Associated Advisors Fiduciary, S.à r.l., Luxem-		Euro RD Pharma S.A., Luxembourg	6287
bourg	6279	Feane Coiffure, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6255
Axelup S.A., Luxembourg	6281	Feraldi S.A., Luxembourg	6276
Basell Funding, S.à r.l., Luxembourg	6278	Fidac S.A., Luxembourg	6275
BCD Technology S.A., Luxembourg	6285	Fidastur Investissements S.A., Senningerberg ..	6273
BCD Transportation, S.à r.l., Luxembourg	6286	Financière Victor I, S.à r.l., Luxembourg	6251
Blue Stratos Holding S.A., Luxembourg	6245	Financière Victor III, S.à r.l., Luxembourg	6251
Bluesky Holding S.A., Luxembourg	6270	Fiparlux S.A., Luxembourg	6269
Brugefi Invest S.A.H., Luxembourg	6243	FMS Services S.A., Luxembourg	6255
Bureau comptable et fiscal Claudette Weidert,		Gallaher Asset Finance Luxembourg, S.à r.l., Lu-	6275
S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6265	xembourg	
Caledonian Holding S.A., Strassen	6281	Gallaher Investments Luxembourg, S.à r.l., Lu-	6281
Calibois S.A., Luxembourg	6280	xembourg	
Caltrade International S.A., Luxembourg	6286	General Invest Immo S.A., Luxembourg	6281
Caltrade International S.A., Luxembourg	6286	Gerthoma Number One S.A., Luxembourg	6270
Caltrade International S.A., Luxembourg	6286	Gicasoc S.A., Luxembourg	6262
Campria Capital Holding S.A., Strassen	6252	Go Life, S.à r.l., Fentange	6247
CETP Guardian, S.à r.l., Luxembourg	6265	Grid Luxembourg S.A., Luxembourg	6285
Celestica (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg ..	6288	Groupe Nature et Vitalité Europe Holding S.A.,	
Centenary, S.à r.l., Luxembourg	6245	Strassen	6283
Centenary, S.à r.l., Luxembourg	6245	Hermina Holding S.A., Strassen	6255
Centenary, S.à r.l., Luxembourg	6246	ING PFCE Hungary, S.à r.l., Luxembourg	6252
Centenary, S.à r.l., Luxembourg	6246	ING PFCE Hungary, S.à r.l., Luxembourg	6253
Centenary, S.à r.l., Luxembourg	6246	Investitre S.A. Holding, Strassen	6255
Centenary, S.à r.l., Luxembourg	6246	Islali Invest S.A., Luxembourg	6288
Centenary, S.à r.l., Luxembourg	6246	Islali Invest S.A., Luxembourg	6288
Centenary, S.à r.l., Luxembourg	6246	Jacksberry S.A., Luxembourg	6243
Comptabilité Générale et Eurolation, S.à r.l.,		Kalos S.A., Luxembourg	6274
Strassen	6283	Kalos S.A., Luxembourg	6274

Katoomba S.A., Luxembourg	6279	Rubia Investments S.A., Strassen	6282
Katoomba S.A., Luxembourg	6279	Rubia Investments S.A., Strassen	6282
Kebo International S.A., Strassen	6254	S.A. Amstel Media , Strassen	6285
Len Holding S.A., Strassen	6284	S.G.A. Services S.A., Luxembourg	6276
(The) Lituus Organization Holding S.A.H., Stras- sen	6282	S.I.T., Sitcom International Trade S.A., Luxem- bourg	6244
Loofinlux S.A., Luxembourg	6249	San Giorgio International S.A., Luxembourg	6284
Luxcoiffe, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6254	San Giorgio International S.A., Luxembourg	6284
Luxfinance S.A., Luxembourg	6270	Sbull International S.A., Luxembourg	6279
Mermaid S.A., Luxembourg	6256	Secap S.A., Luxembourg	6275
MF 3, S.à r.l., Luxembourg	6259	Seventer S.A., Luxembourg	6280
MF 3, S.à r.l., Luxembourg	6262	Société Financière Baccarat Holding S.A., Lu- xembourg	6273
MGHTrading S.A., Luxembourg	6277	Socofigest Investment S.A., Strassen	6252
Milan E-Ventures S.A., Luxembourg	6286	Sports et Loisirs Concept S.A., Senningerberg ...	6275
Millen-Eck, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6254	Sud Capital Apport Holding S.A., Luxembourg ...	6280
MSREF ICR Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ...	6245	Sud Capital Apport Holding S.A., Luxembourg ...	6280
MTZ International S.A., Luxembourg	6243	Sweden DIA (Luxembourg) S.A., Luxembourg ...	6276
Nell AF, S.à r.l., Luxembourg	6277	Technew S.A., Howald	6243
Nell US Acquisition, S.à r.l., Luxembourg	6277	Tracom Lux S.A., Luxembourg	6265
PCA Holding, S.à r.l., Luxembourg	6285	Tradition Eurobond S.A., Munsbach	6244
PF Investments S.A., Luxembourg	6250	Verdiam Holding S.A., Luxembourg	6251
Pipo, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6259	Vouster S.A., Senningerberg	6275
Piscadera Investments S.A., Senningerberg	6248	Weatherford Financing (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	6242
Pregis (Luxembourg) Holding, S.à r.l., Luxem- bourg	6270	Weatherford Investment (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	6287
Pregis (Luxembourg) Holding, S.à r.l., Luxem- bourg	6272	World Trust Corp Holding S.A.H., Strassen	6284
Procter & Gamble International, S.à r.l., Luxem- bourg	6256	World Trust Corp Holding S.A.H., Strassen	6284
Procter & Gamble International, S.à r.l., Luxem- bourg	6258	Zackel Consulting S.A., Luxembourg	6251
RTL 9 S.A. & Cie, S.e.c.s., Luxembourg	6273	Zephyr International B.V., S.à r.l., Luxembourg ..	6283
		Zephyr International B.V., S.à r.l., Luxembourg ..	6283

WEATHERFORD FINANCING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 13.214.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 90.818.

En date du 24 août 2005, les associés de la société WEATHERFORD FINANCING (LUXEMBOURG), S.à r.l., ont décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082791.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

DEXIA QUANT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 87.647.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 28 juillet 2005 a renouvelé les mandats d'administrateurs de Madame Helena Colle et de Messieurs Hugo Lasat (Président du Conseil), Marc-André Bechet, Luc Hernoux, Emmanuel Jennes, Wim Vermeir et Daniel Kuffer pour une période d'un an se terminant lors de l'AGO 2006.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, Luxembourg a lui aussi été renouvelé pour la même période.

Pour DEXIA QUANT, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI02953. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083002.3/1126/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

TECHNEW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1353 Howald, 28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.545.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI06100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Signature.

(086172.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2005.

MTZ INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 89.436.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement au siège social en date du 27 juillet 2005:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01581. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070691.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

JACKSBERRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 103.515.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2005

- L'Assemblée ratifie les cooptations au poste d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Michel Thibal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11930. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070711.3/655/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

BRUGEFI INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 25.657.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société sous rubrique tenue le 19 mars 1998 que le mandat du commissaire aux comptes FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN a pris fin.

Pour extrait conforme

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08759. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070805.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

CUSA HOLDING, NICHOLAS OF CUSA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 24.258.

En date du 13 juillet 2005, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité la décision suivante:
Est appelée à la fonction le Commissaire aux Comptes, son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011:

EURADIT, S.à r.l., demeurant au Luxembourg.

Larochette, le 13 juillet 2005.

Le Conseil d'Administration

A. Seen

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10975. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070713.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

CUSA HOLDING, NICHOLAS OF CUSA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 24.258.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(070706.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

TRADITION EUROBOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'activités Sydrall.
R. C. Luxembourg B 63.608.

Société constituée le 11 mars 1998 par Maître Reginald Neuman, acte publié au Mémorial C n° 421 du 11 juin 1998. Les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx en date du 20 décembre 2004 (Mémorial C, n° 429 du 30 décembre 2004).

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale tenue le 30 juin 2005 que décharge a été accordée aux administrateurs et au réviseur externe.

Le mandat du réviseur externe ERNST ET YOUNG S.A. a été reconduit pour une année.

Pour extrait

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070810.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

S.I.T., SITCOM INTERNATIONAL TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 72.227.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour SITCOM INTERNATIONAL TRADE S.A. (S.I.T. S.A.)

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(082735.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

BLUE STRATOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 89.158.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le lundi 11 avril 2005 que l'Assemblée décide de:

1) Nommer, en remplacement de Monsieur Alexander Ruxton, Administrateur décédé le 3 septembre 2004, Madame Anna De Meis, Administrateur de sociétés, 5, rue de l'Ecole, L-4394 Pontpierre, en qualité d'Administrateur de la société.

Le mandat ainsi conféré viendra à échéance à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, lors de l'Assemblée Générale de 2008.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070896.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

MSREF ICR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,-.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 102.631.

—
Suite aux décisions prises par les Associés en date du 31 août 2005, Monsieur Eric Magrini, né le 20 avril 1963 à Luxembourg et demeurant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg a été nommé aux fonctions de gérant «B» avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Sabine Plattner.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse du gérant suivant:

Monsieur Robert Hovenier, gérant «B», 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le siège social de la société a été transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

Pour MSREF ICR LUXEMBOURG, S.à r.l.

E. Magrini / R. Hovenier

Gérant B / Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01918. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082620.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

CENTENARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.333.

—
Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082678.3/2460/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CENTENARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.333.

—
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082677.3/2460/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CENTENARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.333.

—
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082676.3/2460/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CENTENARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.333.

—
Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082675.3/2460/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CENTENARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.333.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082674.3/2460/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CENTENARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.333.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082673.3/2460/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CENTENARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.333.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082672.3/2460/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CENTENARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.333.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082671.3/2460/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

GO LIFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5808 Fentange, 3, rue Jean Baptiste Stiff.

R. C. Luxembourg B 110.930.

 —
 STATUTS

L'an deux mille cinq, le seize septembre.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Olivier Gastebois, employé privé, né à Strasbourg (France), le 20 décembre 1964, demeurant à L-5808 Fentange, 3, rue Jean Baptiste Stiff,

2.- Monsieur Ulrik Møller, employé privé, né à Gentofte (Danemark), le 9 septembre 1981, demeurant à NL-1261 BR Blaricum (Pays-Bas), 27, Naarderweg.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société à responsabilité limitée sous la dénomination de GO LIFE, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Fentange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet:

- Le conseil économique;

- Toutes opérations commerciales se rapportant à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

Elle peut emprunter, elle peut accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, civiles et financières, mobilières et immobilières qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- Monsieur Olivier Gastebois, prénommé, quatre-vingt-trois parts 83

2.- Monsieur Ulrik Møller, prénommé, dix-sept parts 17

Total des parts: cent parts 100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Les parts sociales sont insaisissables.

Entre associés les parts sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées à des non associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de refus de cession le ou les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la déconfiture ou la faillite, de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2005.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à 950,- EUR.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée à L-5808 Fentange, 3, rue Jean-Baptiste Stiff.
- 2.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée Monsieur Olivier Gastebois, prénommé.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Gastebois, U. Møller, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, vol. 150, fol. 5, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 29 septembre 2005.

M. Decker.

(088265.3/241/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

PISCADERA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 75.904.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 septembre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(082694.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

LOOFINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.798.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 1^{er} juillet 2005, le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Christian Piette, Administrateur;
- Monsieur Hubert Piette, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Pour LOOFINLUX S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(082625.3/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

ALOVAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 78.950.

L'an deux mille cinq, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALOVAR S.A., avec siège à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 78.950,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 novembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 414 du 6 juin 2001.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Elodie Mantilaro, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marie-Reine Tulumello, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Modification de l'article 11 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 11. La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un administrateur, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

2.- Modification de l'article 1^{er} des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de ALOVAR S.A.

3.- Mandat au Conseil d'Administration d'exécuter les prédites résolutions.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 11 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 11. La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un administrateur, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 1^{er} des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de ALOVAR S.A.

Troisième résolution

Le Conseil d'Administration est mandaté d'exécuter les présentes résolutions et tous pouvoirs lui sont accordés à cet effet.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: J. Lambert, E. Mantilaro, M.-R. Tulumello, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 16 septembre 2005, vol. 360, fol. 27, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 octobre 2005.

H. Beck.

(088346.3/201/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

ALOVAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.950.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 octobre 2005.

H. Beck.

(088349.3/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

PF INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.

R. C. Luxembourg B 49.896.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 26 juillet 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du lundi 29 mars 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Paolo Zappa, demeurant à Ranica (I), via Vespucci, 14, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur;

- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Le Conseil d'Administration

D. Murari / S. Vandì

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03259. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082706.3/043/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

FINANCIERE VICTOR I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 82.850.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 101.595.

EXTRAIT

Par résolution écrite

en date du 6 juillet 2005, le Conseil de Gérance de la Société

- a décidé de transférer avec effet au 1^{er} juillet 2005, le siège de la Société de son adresse actuelle:

5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg à l'adresse suivante:

61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg

- a décidé de mettre fin au contrat de domiciliation avec ALTER DOMUS, S.à r.l. avec effet au 30 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINANCIERE VICTOR I, S.à r.l.

C. Bourrat

Déléguée à la signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082632.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

ZACKEL CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 88.200.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Signature.

(082634.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

VERDIAM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 64.738.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Signature.

(082635.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

FINANCIERE VICTOR III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 32.225.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 101.596.

EXTRAIT

Par résolution écrite

en date du 6 juillet 2005, le Conseil de Gérance de la Société

- a décidé de transférer avec effet au 1^{er} juillet 2005, le siège de la Société de son adresse actuelle:

5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg à l'adresse suivante:

61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg

- a décidé de mettre fin au contrat de domiciliation avec ALTER DOMUS, S.à r.l. avec effet au 30 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINANCIERE VICTOR III, S.à r.l.

C. Bourrat

Déléguée à la signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03438. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082636.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

CAMPRIA CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 11.447.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005. Signature.
(082637.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

SOCOFIGEST INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 72.043.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04662, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005. Signature.
(082638.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

ING PFCE HUNGARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.699.

In the year two thousand and five, on the twenty-seventh of September.

Before Us, Maître Alphonse Lentz, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ING PFCE HOLDCO, S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, registered at the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under the number B 95.702, here represented by Mr Steve Van Den Broek, employee, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy delivered in Luxembourg on September 27th, 2005.

The prenamed proxy given, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in his capacity as the only partner, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party ING PFCE HOLDCO, S.à r.l. is the only partner of ING PFCE HUNGARY, S.à r.l., an unipersonal limited liability corporation with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed of the notary Jean-Joseph Wagner, residing in Sanem, on September 12th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1059 of October 11th, 2003.

The capital of the company is fixed at thirteen thousand Euro (13,000.- EUR) represented by thirteen (13) parts, with a nominal value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

First resolution

The only partner resolves to increase the corporate capital by an amount of one hundred and seven thousand Euro (107,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of thirteen thousand Euro (13,000.- EUR) to one hundred and twenty thousand Euro (120,000.- EUR), by issuing one hundred and seven (107) new parts with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and liberation

The appearing sole partner declares to subscribe the one hundred and seven (107) new parts and to pay them up, fully in cash, at their par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, together with an total issue premium of one thousand sixty-six Euro (1,066.- EUR), so that the amount of one hundred eight thousand sixty-six Euro (108,066.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing sole partner resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

«**Art. 6.** The capital is set at one hundred and twenty thousand Euro (120,000.- EUR) represented by one hundred and twenty (120) parts of a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing person, the appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille cinq, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ING PFCE HOLDCO, S.à r.l., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95.702, ici représentée par Monsieur Steve Van Den Broek, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 27 septembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante ING PFCE HOLDCO, S.à r.l. est la seule associée de la société à responsabilité limitée unipersonnelle ING PFCE HUNGARY, S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 12 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1059 du 11 octobre 2003.

Le capital social de la société est fixé à treize mille euros (13.000,- EUR) représenté par treize (13) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de cent sept mille euros (107.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de treize mille euros (13.000,- EUR) à cent vingt mille euros (120.000,- EUR), par l'émission de cent sept (107) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et libération

Et à l'instant, les cent sept (107) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune ont été souscrites par l'associée unique et entièrement libérées en espèces, ensemble avec une prime d'émission totale de mille soixante-six euros (1.066,- EUR), de sorte que le montant de cent huit mille soixante-six euros (108.066,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée unique décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent vingt mille euros (120.000,- EUR) représenté par cent vingts (120) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: S. Van Den Broek, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 30 septembre 2005, vol. 469, fol. 57, case 2. – Reçu 1.080,66 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 septembre 2005.

A. Lentz.

(089052.3/221/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

ING PFCE HUNGARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 95.699.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 septembre 2005.

A. Lentz.

(089053.3/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2005.

ADELINIE INSTITUT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 54, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 94.086.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schembri.

(082639.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

KEBO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 18.385.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Signature.

(082640.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

MILLEN-ECK, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 13, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 71.963.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Waldbillig.

(082641.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

LUXCOIFFE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4138 Esch-sur-Alzette, 12, place de l'Hôtel de Ville.
R. C. Luxembourg B 66.011.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Vettori.

(082642.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

ASSET FINANCE MANAGEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 74.093.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 7 septembre 2005

La cooptation de Monsieur Manuel Bordignon au poste d'administrateur, est ratifiée.

Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Pierre Goffinet est révoqué, avec effet rétroactif au jour de la constitution et Monsieur Stéphane Best, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, est nommé au poste de Commissaire aux Comptes pour les exercices 2000 à 2004 de la société.

Les mandats des administrateurs, à savoir Messieurs Jean-Marc Faber, Christophe Mouton et Manuel Bordignon, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, à savoir Monsieur Stéphane Best, sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ASSET FINANCE MANAGEMENT HOLDING S.A.

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01834. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082657.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

HERMINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 6.611.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Signature.

(082643.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

FEANE COIFFURE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4064 Esch-sur-Alzette, boulevard Hubert Clement.

R. C. Luxembourg B 74.206.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Dos Santos Marques / S.E. Menino.

(082644.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

INVESTITRE S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 66.539.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Signature.

(082646.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

FMS SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 101.240.

Extrait des procès-verbaux des conseils d'administration du 5 septembre 2005

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide de nommer comme mandataires spéciaux les personnes suivantes et d'accorder les pouvoirs de signature A et B à:

- Monsieur Dominique Moinil, Signature A;
- Madame Catherine Credou, Signature A;
- Monsieur Daniel Feller, Signature A;
- Monsieur Hugues Dumont, Signature B;
- Monsieur Fabrice Bonischo, Signature B;
- Monsieur Michel Di Benedetto, Signature B;
- Monsieur Jose-Ramon Puente, Signature B;
- Mme Corina Faber, Signature B;
- Mme Francine Weis, Signature B;
- Mme Nadine Lamballais, Signature B.

Ces mandats spéciaux sont accordés à seule fin d'agir, au nom et pour compte de la société FMS SERVICES S.A., dans l'exercice des mandats d'administrateurs conférés à ladite Société, notamment en vue de participer aux Conseils, d'y voter, de signer les procès-verbaux des Conseils, de signer toutes conventions engageant les sociétés dont FMS SERVICES S.A. est administrateur dans la limite des pouvoirs que FMS SERVICES S.A. tient de cette qualité.

Ces mandats spéciaux ne peuvent être exercés, et la Société FMS SERVICES S.A. n'est valablement engagée que par la signature de deux mandataires spéciaux dont une est une signature A.

Pour la Société

FMS SERVICES S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082710.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

MERMAID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 66.340.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 6 septembre 2005 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Isabelle Wieme.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

Monsieur Edward Bruin, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour MERMAID S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082647.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

PROCTER & GAMBLE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 92.036.

In the year two thousand five, on the fourteenth of September at 10.30 a.m.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG GLOBAL, S.à r.l., a company with registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg represented by Yannick Deschamps residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy initialled *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of PROCTER & GAMBLE INTERNATIONAL, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 92.036, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Alphonse Lentz, notary then residing at Remich, Grand Duchy of Luxembourg, dated February 17, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 349 of April 1, 2003.

The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Luxembourg, dated June 10, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 606 of June 24, 2005.

The agenda is worded as follows:

1. To convert the currency of the capital of the Company from Euro (EUR) to US Dollars (USD), using the exchange rate as at July 1st, 2005.

2. To fix the nominal value per share at fifty US Dollars (50 USD) and to fix the amount of shares to an amount equal the USD amount resulting from the conversion, rounded to the whole number, and issue and allocation of such corresponding new shares to the existing shareholder.

3. Subsequent amendment of Article 5 of the Articles of Incorporation in the above decision.

4. To authorise the Company to distribute dividend of any kind at any time during the financial year of the Company and to add the following sentence under article 13 of the Articles «In addition, the Company may distribute dividend of any kind, whether interim or not, and at any time during the financial year of the Company.»

5. Subsequent amendment of Article 13 of the Articles of Incorporation in the above decision.

6. Miscellaneous.

The shareholder then passes the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to convert the currency of the capital of the Company from Euro (EUR) to US Dollars (USD), at the exchange rate as at July 1st, 2005 of 1 EUR for 1.2087 USD so that said corporate capital is fixed at one billion eight hundred ninety-seven million two hundred thirty-two thousand and three hundred US Dollars (1,897,232,300 USD). The difference between the amount of the converted capital (1,897,232,328 USD) and the new capital (1,897,232,300 USD), twenty-eight US Dollars (28 USD), is allocated to the free reserves account.

Second resolution

The meeting resolves to fix the nominal value per share at USD 50, and correlatively the number of shares is increased from one million five hundred sixty-nine thousand six hundred and forty-seven (1,569,647) to thirty-seven million nine hundred forty-four thousand six hundred and forty-six (37,944,646).

The new shares are all allotted to the existing shareholder PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG GLOBAL, S.à r.l., prenamed.

Third resolution

As a consequence of the previous resolution the shareholder decides to amend Article 5 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 5.** The Company's corporate capital is set at one billion eight hundred ninety-seven million two hundred thirty-two thousand and three hundred US Dollars (1,897,232,300 USD) represented by thirty-seven million nine hundred forty-four thousand six hundred and forty-six (37,944,646) shares of a par value of fifty US dollars (50 USD) each, fully subscribed and entirely paid up.»

Fourth resolution

The meeting resolves to authorise the Company to distribute dividend of any kind at any time during the financial year of the Company and to add the following sentence under article 13 of the Articles «In addition, the Company may distribute dividend of any kind, whether interim or not, and at any time during the financial year of the Company.»

Fifth resolution

As a consequence of the previous resolution the shareholder decides to amend Article 13 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 13.** Against the net profit as determined in accordance with generally accepted accounting principles, there will be allocated annually five per cent for the constitution of a legal reserve fund. Such allocation shall cease to be compulsory when the reserve is equal to one tenth of the capital. The obligation of allocation shall start again if the reserve should be reduced.

The balance of the net profit shall remain at the disposal of the shareholders who shall at their discretion dispose thereof by distribution of dividends or allocation to reserves or by carrying forward to the next year.

In addition, the Company may distribute dividend of any kind, whether interim or not, and at any time during the financial year of the Company.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG GLOBAL, S.à r.l., une société domiciliée au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg ici représentée par Yannick Deschamps résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de PROCTER & GAMBLE INTERNATIONAL, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 92.036, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant un acte reçu par Maître Alphonse Lentz, alors notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 17 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 349 du 1^{er} avril 2003.

Les statuts ont été amendés selon l'acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 10 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 606 du 24 juin 2005.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Conversion de la devise du capital de la Société d'euros en US Dollars en utilisant le taux de change au 1^{er} juillet 2005.

2. Fixation de la valeur nominale à cinquante US Dollars (50 USD), fixation du nombre de parts sociales à un nombre égal au montant en US Dollars résultant de la conversion, arrondi au nombre entier, et émission et attribution des parts sociales correspondantes à l'associé actuel.

3. Amendement subséquent de l'Article 5 des statuts suite à la décision ci-dessus.

4. Autorisation à la Société de distribuer des dividendes de toutes sortes à tout instant pendant l'exercice social de la Société et ajout de la phrase suivante sous l'Article 13 des statuts «La Société peut également distribuer des dividendes de toutes sortes, intérimaire ou non, à tout instant durant l'exercice social de la Société.»

5. Amendement subséquent de l'Article 13 des statuts suite à la décision ci-dessus.

6. Divers.

L'Associé prend ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé décide de convertir la devise du capital de la Société d'euros en US Dollars au cours de change du 1^{er} juillet 2005 de 1 EUR contre 1.2087 USD de sorte que ledit capital social est fixé à un milliard huit cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent trente-deux mille trois cents US Dollars (1.897.232.300 USD). La différence entre le montant du capital converti (1.897.232.328 USD) et le montant du nouveau capital arrondi (1.897.232.300 USD), soit vingt-huit US Dollars (28 USD) est affecté à un poste de réserves libres.

Deuxième résolution

L'Associé décide de fixer la valeur nominale des parts sociales à cinquante US Dollars (50 USD) et corrélativement le nombre de parts sociales est augmenté d'un million cinq cent soixante-neuf mille six cent quarante-sept (1.569.647) à trente-sept millions neuf cent quarante-quatre mille six cent quarante-six (37.944.646).

Les nouvelles parts sociales sont toutes attribuées à l'associé actuel PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG GLOBAL, S.à r.l.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Associé décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à un milliard huit cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent trente-deux mille trois cents US Dollars (1.897.232.300 USD) représenté par trente-sept millions neuf cent quarante-quatre mille six cent quarante-six (37.944.646) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante US Dollars (50 USD) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'Associé décide d'autoriser la Société à distribuer des dividendes de toutes sortes à tout instant pendant l'exercice social de la Société et d'ajouter de la phrase suivante sous l'Article 13 des statuts «La Société peut également distribuer des dividendes de toutes sortes, intérimaires ou non, à tout instant durant l'exercice social de la Société.»

Cinquième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Associé décide de modifier l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** Sur le bénéfice net à déterminer conformément aux principes comptables généralement admis il est prélevé annuellement cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire, lorsque cette réserve atteindra un dixième du capital social. Il reprendra cours si cette réserve venait à être entamée.

Le surplus demeurera à la disposition des associés qui en détermineront souverainement l'affectation tant en ce qui concerne le dividende que les mises en réserve et report à nouveau.

La Société peut également distribuer des dividendes de toutes sortes, intérimaires ou non, à tout instant durant l'exercice social de la Société.»

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, représentées ainsi qu'il a été dit, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version en anglais. A la requête de ces mêmes comparantes, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, tous connus du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Y. Deschamps, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 19 septembre 2005, vol. 433, fol. 8, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(088653.3/242/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

PROCTER & GAMBLE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 92.036.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(088655.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

PIPO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4064 Esch-sur-Alzette, boulevard Hubert Clement.
R. C. Luxembourg B 62.307.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Remackel.

(082653.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

AM PARK, Société Anonyme.

Siège social: L-4142 Esch-sur-Alzette, Galgebierg.
R. C. Luxembourg B 63.628.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. Schroeder.

(082654.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

MF 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 108.986.

In the year two thousand five, on the fourteenth day of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

There appeared:

MF INDUSTRIAL INVESTMENTS, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 108.981, having a share capital of EUR 12,500.

represented by Ms Arlette Siebenaler, employee, with professional address in Mersch, by virtue of a proxy given in Luxembourg on September 13, 2005.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. MF INDUSTRIAL INVESTMENTS, S.à r.l. is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name MF3, S.à r.l., having its registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 108.986 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, dated June 28, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

III. The sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to amend article 9.1 of the articles of association of the Company (the Articles) which shall henceforth read as follows:

9.1. «The board of managers shall meet in Luxembourg as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the registered office of the Company or at any other place situated in Luxembourg which is indicated in the convening notice. Any decision of the board of managers taken in contradiction with the provisions of article 9 of the Articles should be considered *ultra vires* and as such should be declared void *ab initio*.»

Second resolution

The sole shareholder resolves to amend article 9.5 of the Articles which shall henceforth read as follows:

9.5. «Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of its members, provided that at least an A manager and a majority of the B managers of the Company agree on those resolutions. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.»

Third resolution

The sole shareholder resolves to amend article 9.6 of the Articles which shall henceforth read as follows:

9.6. «In cases of extreme urgency, the managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other, provided that such manager participates at the meeting from the Grand Duchy

of Luxembourg. The participation in a meeting pursuant to this provision and by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.»

Fourth resolution

The sole shareholder resolves to remove article 9.7. from the Articles.

Fifth resolution

The sole shareholder resolves to acknowledge and to the extent applicable to accept the resignation of MANSFORD HOLDINGS PLC, a limited liability company incorporated under the laws of England, having its registered office at 140 Brompton Road, London SW3 1HY, United Kingdom, registered under the number 2962339 (England and Wales) (Mansford), as A manager of the Company, with immediate effect, and to grant Mansford full discharge for the performance of its duties as manager of the Company.

Sixth resolution

The sole shareholder resolves to appoint, for an unlimited duration, effective as of the date hereof, the following persons as A managers of the Company:

- Mr Gavin MacEchern, solicitor, born in London (United Kingdom), on March 7, 1944, residing at 45 Burnaby Street, London SW10 OPW, United Kingdom; and
- Mr Paul Flood, Chartered Surveyor, born in Birmingham (United Kingdom), on November 25, 1970 (Royaume-Uni), residing at 103 Bedford Hill, Balham, London SW12 9HE, United Kingdom.

Seventh resolution

The sole shareholder resolves to appoint, for an unlimited duration, effective as of the date hereof, Mr Roeland P. Pels, lawyer, born in Hilversum (the Netherlands), on August 28, 1949, with professional address at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, as B manager of the Company.

The sole shareholder acknowledges that, as a consequence of the above, the board of managers of the Company is composed as follows:

- a) Mr Gavin MacEchern, as A Manager;
- b) Mr Paul Flood, as A Manager;
- c) Mr Patrice R. Gallasin, as B Manager;
- d) Mr Bart Zech, as B Manager; and
- e) Mr Roeland P. Pels, as B Manager.

Eighth resolution

The sole shareholder resolves to empower and authorize any manager of the Company, acting individually, to file any notice with the Luxembourg Trade and Companies Register and generally to perform any formalities in respect of the preceding resolutions.

There being no further business, the meeting is closed.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, remunerations or expenses which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately EUR 1,500.-.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Mersch, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder, the proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quatorzième jour de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Luxembourg.

A comparu:

MF INDUSTRIAL INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.981, ayant un capital social de 12.500 euros,

représentée par Mme Arlette Siebenaler, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Mersch, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. MF INDUSTRIAL INVESTMENTS, S.à r.l. est l'associé unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de MF3, S.à r.l., ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.986 (la Société), constituée par acte du notaire Maître Henri Hellinckx, résidant à Mersch, en date du 28 juin 2005, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

III. L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 9.1 des statuts de la Société (les Statuts) qui aura désormais la teneur suivante:

9.1. «Le conseil de gérance se réunira à Luxembourg aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au siège social de la Société ou à tout autre lieu situé à Luxembourg et indiqué dans l'avis de convocation. Toute décision du conseil de gérance prise en contradiction avec les dispositions de l'article 9 des Statuts sera considérée comme ultra vires et en tant que telle sera déclarée nulle ab initio.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 9.5 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

9.5. «Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité de ses membres et à la condition qu'au moins un gérant de classe A et que la majorité des gérants de classe B de la Société de la Société aient marqué leur accord. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 9.6 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

9.6. «En cas d'extrême urgence, les gérants peuvent participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler, à condition que les gérants participent à la réunion du conseil de gérance d'un endroit situé dans le Grand-Duché de Luxembourg. La participation à la réunion par un des moyens susmentionnés équivaut à une participation en personne à la réunion.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de supprimer l'article 9.7 des Statuts.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de prendre acte et, dans la mesure applicable, d'accepter la démission de MANSFORD HOLDINGS PLC, une société à responsabilité limitée de droit anglais, ayant son siège social au 140 Brompton Road, London SW3 1HY, Royaume-Uni, immatriculée sous le numéro 2962339 (Angleterre et le Pays de Galles) (Mansford), en qualité de gérant de classe A, à effet immédiat et de donner décharge à Mansford pour l'accomplissement de son mandat de gérant de la Société.

Sixième résolution

L'associé unique décide de nommer pour une durée indéterminée, avec effet immédiat, les personnes suivantes comme gérants de classe A:

- M. Gavin MacEchern, avocat, né à Londres (Royaume-Uni), le 7 mars 1944, résidant au 45 Burnaby Street, London SW10 OPW, Royaume-Uni, et
- M. Paul Flood, expert-comptable, né à Birmingham (Royaume-Uni), le 25 novembre 1970, résidant au 103 Bedford Hill, Balham, London SW12 9HE, Royaume-Uni.

Septième résolution

L'associé unique décide de nommer pour une durée indéterminée, avec effet immédiat, M. Roeland P. Pels, avocat, né à Hilversum (Pays-Bas) le 28 août 1949, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, en qualité de gérant de classe B.

En conséquence de ce qui précède, l'associé unique prend acte que le conseil de gérance de la Société est composé des membres suivants:

- a) M. Gavin MacEchern, gérant de classe A;
- b) M. Paul Flood, gérant de classe A;
- c) M. Patrice R. Gallasin, gérant de classe B;
- d) M. Bart Zech, gérant de classe B; et
- e) M. Roeland P. Pels, gérant de classe B.

Huitième résolution

L'associé unique décide d'accorder tout pouvoir et d'autoriser tout gérant de la Société, agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour accomplir toutes formalités nécessaires auprès du Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg et pour effectuer toutes actions et formalités nécessaires, appropriées, requises ou souhaitables en relation avec les précédentes résolutions.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de EUR 1.500,-.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, le mandataire des comparants a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Siebenaler, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 20 septembre 2005, vol. 433, fol. 9, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(088651.3/242/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

MF 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 108.986.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(088652.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

GICASOC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 139, Kohlenberg.

R. C. Luxembourg B 111.011.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le sept octobre.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

I) Monsieur Jean-Norbert Weinand, retraité, demeurant à L-2213 Luxembourg, 8, rue de Nassau.

II) Madame Karin Weinand, professeur de musique, épouse de Monsieur Léon Bropsom, demeurant à L-1870 Luxembourg, 139, Kohlenberg.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de GICASOC S.A.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur de terrains et immeubles pour son propre compte.

En général, la société pourra faire toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées par des apports en espèces.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg, tel qu'indiqué dans la convocation, le troisième mardi du mois de mai à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Par dérogation à l'article dix-huit, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le trente et un décembre deux mille cinq et par dérogation à l'article quinze, la première assemblée annuelle se tiendra en deux mille six.

Souscription

Les trois cent dix (310) actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Jean-Norbert Weinand, prénommé, une action	1
2.- Madame Karin Weinand, épouse Léon Bropsom, prénommée, trois cent neuf actions	309
Total: trois cent dix actions	310

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, représentant la contre-valeur de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), de sorte que cette somme se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément, par la production d'un certificat bancaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant au moins approximatif des frais, dépenses et rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, sont évalués sans préjudice à la somme de mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. L'assemblée décide de nommer trois administrateurs, à savoir:
 - a) Monsieur Jean-Norbert Weinand, prénommé;
 - b) Madame Karin Weinand, épouse Léon Bropsom, prénommée;
 - c) Madame Monique Haas, expert comptable, épouse de Monsieur Raymond Henschen, demeurant à L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman.
2. L'assemblée décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir: la société anonyme FIDUPLAN, avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
3. Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.
4. Le siège de la société est fixé à L-1870 Luxembourg, 139, Kohlenberg.
5. L'assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société à l'un de ses membres.

Réunion du conseil d'administration

Et à l'instant s'est réuni le conseil d'administration des membres présents ou représentés.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de déléguer la gestion journalière de la société à Madame Karin Weinand, épouse Léon Bropsom, prénommée, avec pouvoir de signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-N. Weinand, K. Weinand, M. Thyès-Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, vol. 150S, fol. 22, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

M. Thyès-Walch.

(089344.3/233/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

BUREAU COMPTABLE ET FISCAL CLAUDETTE WEIDERT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4238 Esch-sur-Alzette, 8, rue Léon Metz.
R. C. Luxembourg B 60.737.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Weidert.

(082655.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

TRACOM LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 102.962.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 7 septembre 2005

L'assemblée générale a décidé:

1. Le mandat du commissaire aux comptes A.A.C.O., S.à r.l. est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2010.

2. La démission de M. Gilles Menu en tant qu'administrateur-délégué, les démissions de Mlle Alexa Grzesitchak et M. Gilles Menu en tant qu'administrateurs sont acceptées.

3. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3).

4. Est appelé aux fonctions d'administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2010, Mme Véronique Bureau.

5. Est appelé aux fonctions d'administrateur-délégué jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2010, M. Maxime Schreiber.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI04097. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082664.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

CETP GUARDIAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.009.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the sixteenth of September.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Company Register and having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

here represented by Mr Fatah Boudjelida, employee, with professional address at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of one proxy given on September 12, 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of it purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name CETP GUARDIAN, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 13. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the company and shall terminate on the thirty-first of December 2005.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l., prenamed, declared to subscribe to the five hundred (500) shares and have them fully paid up in the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) by contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the Company, as has been evidenced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

1) The sole shareholder resolves to appoint the following persons as managers of the Company:

- Mr Michael Schuster, Corporate Controller, born on February 16, 1971 in Glen Cove, United States of America and residing at Lucile-Grahn-Str 39, 81675 Munchen, Germany;

- Mr Christopher Finn, Managing Director, born on July 6, 1957 in New York, United States of America and residing at 57, Berkeley Square, Lansdowne House, London W1X 5DH, United Kingdom.

The duration of their mandate is unlimited.

The Company will be bound by the joint signature of its two managers.

2) The sole shareholder resolves to fix the address of the Company at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le seize septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ici représentée par M. Fatah Boudjelida employé privé, avec adresse professionnelle au 1B, rue Heinhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 12 septembre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une Société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination CETP GUARDIAN, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentés par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et une décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2005.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l., prénommée, déclare souscrire aux cinq cents (500) parts sociales et les libérer intégralement au montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Décision de l'associé unique

1) L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société:

- M. Michael Schuster, Corporate Controller, né le 16 février 1971 à Glen Cove, Etats-Unis d'Amérique et demeurant à Lucile-Grahn-Str 39, 81675 Munich, Allemagne;

- M. Christopher Finn, administrateur de sociétés, né le 7 juillet 1957 à New York, Etats-Unis d'Amérique et demeurant au 57, Berkeley Square, Lansdowne House, Londres W1X 5DH, Royaume-Uni.

La durée de leur mandat est illimitée.

La Société sera valablement engagée par la signature conjointe de ses deux gérants.

2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, vol. 150S, fol. 13, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

J. Elvinger.

(089338.3/211/257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

FIPARLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 60.978.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082691.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

LUXFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.535.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082692.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

GERTHOMA NUMBER ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.889.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082693.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

BLUESKY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 24.800.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082695.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

PREGIS (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 110.438.

In the year two thousand five, on the twenty-ninth day of the month of September.

Before us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

PREGIS CORPORATION, a corporation incorporated in the State of Delaware, with registered office at Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, registered under the U.S. federal tax id number 20-3103585,

represented by Maître Jean-Michel Schmit, avocat, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given in New York on September 28, 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and by the undersigned notary will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole actual shareholder of the société à responsabilité limitée PREGIS (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office located at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), registered with the Company Register at Luxembourg, Section B, under number B 110.438, incorporated following a deed of the undersigned notary on 29 August 2005, not yet published in the Mémorial C, (the «Company»), the articles of incorporation of which have never been amended.

The appearing party, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's corporate capital by an amount of eight hundred ten thousand Euro (EUR 810,000.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to eight hundred twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 822,500.-).

2. To issue thirty-two thousand four hundred (32,400) new shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription of the thirty-two thousand four hundred (32,400) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each by the current sole shareholder of the Company, PREGIS CORPORATION, and to accept payment in full of each of these thirty-two thousand four hundred (32,400) new shares by a contribution in cash

and to allocate the thirty-two thousand four hundred (32,400) newly issued shares to the current sole shareholder of the Company, PREGIS CORPORATION, in consideration for its contribution in cash and to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

4. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1. to 3.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the Company's corporate capital by an amount of eight hundred ten thousand Euro (EUR 810,000.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to eight hundred twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 822,500.-).

Second resolution

The sole shareholder resolved to issue thirty-two thousand four hundred (32,400) new shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription

The sole shareholder declared to subscribe for all the thirty-two thousand four hundred (32,400) new shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to make payment in full for each such new share by a contribution in cash in an amount of eight hundred ten thousand Euro (EUR 810,000.-) so that the Company has the said amount at its disposal, proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

«**Art. 5. Subscribed capital. (First paragraph).** The issued capital of the Company is set at eight hundred twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 822,500.-) divided into thirty-two thousand nine hundred (32,900) shares. Each issued share has a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and is fully paid up.»

Costs and expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at ten thousand Euro (EUR 10,000.-).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire, résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

PREGIS CORPORATION, une société constituée dans l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, inscrite avec le numéro d'identité fiscal américain 20-3103585,

représentée aux fins des présentes par Maître Jean-Michel Schmit, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée à New York, le 28 septembre 2005.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La partie comparante est le seul associé actuel de la société à responsabilité limitée PREGIS (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l., une société établie à Luxembourg et ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 110.438, constituée par acte reçu du notaire instrumentant, en date 29 août 2005, non encore publié au Mémorial C, (la «Société»), les statuts de laquelle n'ont jamais été modifiés.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement informée des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social d'un montant de huit cent dix mille euros (EUR 810.000,-) de manière à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à huit cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 822.500,-).

2. Emission de trente-deux mille quatre cents (32.400) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la Société à compter du jour de la décision des associés se prononçant sur l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription des trente-deux mille quatre cents (32.400) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune par l'associé unique actuel de la Société, PREGIS CORPORATION, et acceptation de la libération de chacune de ces trente-deux mille quatre cents (32.400) parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de huit cent dix mille euros (EUR 810.000,-) et attribution des trente-deux mille quatre cents (32.400) parts sociales nouvelles à l'associé unique actuel de la Société, PREGIS CORPORATION, en contrepartie de son apport en numéraire et acceptation de l'effectivité de l'augmentation de capital.

4. Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions devant être adoptées conformément aux points 1. à 3.

a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de huit cent dix mille euros (EUR 810.000,-) de manière à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à huit cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 822.500,-).

Deuxième résolution

L'associé unique a décidé d'émettre trente-deux mille quatre cents (32.400) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la Société à compter du jour de la décision des associés se prononçant sur l'augmentation de capital proposée.

Souscription

L'associé unique a déclaré souscrire à toutes les trente-deux mille quatre cents (32.400) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et libérer intégralement la totalité de ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de huit cent dix mille euros (EUR 810.000,-) de sorte que cette somme se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital souscrit, premier alinéa.** Le capital émis de la Société est fixé à huit cent vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 822.500,-) divisé en trente-deux mille neuf cents (32.900) parts sociales. Chaque part sociale a une valeur nominale de vingt-cinq (EUR 25,-) et est entièrement libérée.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à dix mille euros (EUR 10.000,-).

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: J.-M. Schmit, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, vol. 25CS, fol. 77, case 11. – Reçu 8.100 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

G. Lecuit.

(088723.3/220/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

PREGIS (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 110.438.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

G. Lecuit.

(088724.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

FIDASTUR INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 83.579.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 septembre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(082696.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

SOCIETE FINANCIERE BACCARAT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.750.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082697.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

EDILRED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 103.512.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 septembre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(082698.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

RTL 9 S.A. & CIE, S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 51.026.

L'an deux mille cinq, le treize juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société en commandite simple RTL 9 S.A. et CIE S.e.c.s. (ci-après «la Société»), ayant son siège social à L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden, R.C.S. Luxembourg B 51.026, constituée suivant acte reçu le 21 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 375 du 8 août 1995, dont les statuts ont été modifiés par acte sous seing privé, en date du 12 mai 1998, publié au Mémorial C n° 846 du 20 novembre 1998, et pour la dernière fois par acte en date du 25 février 2005, en cours de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Madame Orla Noonan, administrateur, demeurant à Paris, France.

Le président désigne comme secrétaire Marjorie Allo, avocate, demeurant à Luxembourg.

Et l'assemblée choisit comme scrutateur Edouard de Fierlant, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il résulte de la liste de présence que les 30.690 (trente mille six cent quatre-vingt-dix) parts, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour. Liste et procurations resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Agrément de la société AB LUXEMBOURG S.A. en qualité de nouvelle associée commanditaire en substitution de la société SATELLITE INVESTMENT COMPANY - SIC S.A.S.;
2. Modification afférente de l'article 6 des statuts sous la condition suspensive de l'apport par la société SATELLITE INVESTMENT COMPANY - SIC S.A.S. à la société AB LUXEMBOURG S.A. de ses participations dans la Société;
3. Questions diverses.

Le Président a rappelé que la société SATELLITE INVESTMENT COMPANY - SIC S.A.S. a manifesté son intention de faire apport de la totalité des dix-neuf mille neuf cent quarante-quatre (19.944) parts sociales qu'elle détient dans la Société à AB LUXEMBOURG S.A., société anonyme valablement constituée et ayant une existence légale en application du droit de l'état du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 18-20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.991.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée et tous détails quant aux conditions et modalités de l'apport susvisé ayant été donnés, l'assemblée décide ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée décide d'agréer la société AB LUXEMBOURG S.A. en qualité de nouvelle associée commanditaire en substitution de la société SATELLITE INVESTMENT COMPANY - SIC S.A.S.

Deuxième résolution

Afin de mettre en concordance les statuts avec la résolution qui précède, l'assemblée décide:

sous condition suspensive de l'apport par la société SATELLITE INVESTMENT COMPANY - SIC S.A.S à la société AB LUXEMBOURG S.A. des parts qu'elle détient dans la Société avec effet à la date de l'augmentation subséquente du capital d'AB LUXEMBOURG S.A. devant intervenir au plus tard le 31 août 2005;

de modifier le deuxième alinéa de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 6. deuxième alinéa. Les trente mille six cent quatre-vingt-dix (30.690) parts sociales sont détenues par les associés comme suit:

En tant qu'associés commanditaires:

1. La société anonyme AB LUXEMBOURG, ayant son siège social à Luxembourg, dix-neuf mille neuf cent quarante-quatre parts sociales	19.944
2. La société anonyme CLT - UF A, ayant son siège social à Luxembourg, dix mille sept cent seize parts sociales	10.716

En tant qu'associée commanditée:

La société anonyme RTL9 S.A., ayant son siège social à Luxembourg, trente parts sociales. 30

Total: trente mille six cent quatre-vingt-dix parts sociales 30.690

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Noonan, M. Allo, E. de Fierlant, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, vol. 24CS, fol. 61, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

J. Elvinger.

(088690.3/211/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

KALOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 64.399.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082724.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

KALOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 64.399.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082722.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

FIDAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.473.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082699.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

SECAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 49.919.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082701.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

SPORTS ET LOISIRS CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 59.330.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 septembre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(082703.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

VOUSTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 83.275.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 septembre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(082704.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

GALLAHER ASSET FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 207.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 97.737.

Par résolution datée du 11 août 2005, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Robin Miller en tant que gérant de la société avec effet au 11 juillet 2005,
- nomination de Andrew Money, demeurant à Johannesgasse 16/13, A-1010 Wien en tant que gérant de la société avec effet au 11 juillet 2005 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082759.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

S.G.A. SERVICES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 76.118.

Extrait des procès-verbaux des conseils d'administration du 5 septembre 2005

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide de nommer comme mandataires spéciaux les personnes suivantes et d'accorder les pouvoirs de signature A et B à:

- Monsieur Dominique Moinil, Signature A;
- Monsieur Michel Di Benedetto, Signature B;
- Monsieur Jose-Ramon Puente, Signature B;
- Mme Corina Faber, Signature B.

Ces mandats spéciaux sont accordés à seule fin d'agir, au nom et pour compte de la société S.G.A. SERVICES S.A., dans l'exercice des mandats d'administrateurs conférés à ladite Société, notamment en vue de participer aux Conseils, d'y voter, de signer les procès-verbaux des Conseils, de signer toutes conventions engageant les sociétés dont S.G.A. SERVICES S.A. est administrateur dans la limite des pouvoirs que S.G.A. SERVICES S.A. tient de cette qualité.

Ces mandats spéciaux ne peuvent être exercés, et la Société S.G.A. SERVICES S.A. n'est valablement engagée que par la signature de deux mandataires spéciaux dont une est une signature A.

Pour la Société

S.G.A. SERVICES S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082709.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

FERALDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 97.614.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(082711.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

SWEDEN DIA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 100.621.

Lors de l'assemblée générale annuelle reportée tenue en date du 30 août 2005, les actionnaires de la société ont pris les résolutions suivantes:

1. renouvellement du mandat des administrateurs:

Sally Flanagan, avec adresse professionnelle au 25, Aldenham Avenue, WD7 8HZ Radlett, Hertfordshire 3B, Royaume-Uni;

Peder Prah, avec adresse professionnelle au 4, Florence House, 33-37 Palace Gate, W8 5LZ Londres;

Mats Fischier, avec adresse professionnelle au Karup J160, SE-26994 Bastad, Suède;

Lundberg Magnus, avec adresse professionnelle au 15 Slänvägen, 75655 Uppsala, Suède;

Gareth Whiley, avec adresse professionnelle au 6, Foster Road, W44 NY Londres, Royaume-Uni;

Iain Ross, avec adresse professionnelle au Herons Ghyll Tilford Road, GH 10 2DD Tilford, Royaume-Uni;

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010;

2. acceptation de la démission de Aguiar Newton en tant qu'administrateur avec effet au 30 août 2005.

3. nomination de Björn Nilsson, demeurant au 1, Markham Street, SW3 3NP, Londres, Royaume-Uni en tant qu'administrateur de la société, avec effet au 30 août 2005, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082751.3/581/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

MGHTrading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.506.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(082712.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

ETIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 97.432.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(082713.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

NELL US ACQUISITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 107.543.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la société à responsabilité limitée NELL US ACQUISITION, S.à r.l., prise au siège social de la société au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg en date du 19 septembre 2005 que:

- la nomination à compter du 19 septembre 2005, pour une durée indéterminée, de M. Alan Bigman aux fonctions de gérant de la société a été approuvée;
- à compter du 19 septembre 2005, le Conseil de Gérance est donc composé de M. Simon Baker, de M. Alexander Blavatnik, de M. Peter Thoren et de M. Alan Bigman.

Pour extrait conforme

S. Baker

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03993. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082718.3/4642/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

NELL AF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 107.545.

EXTRAIT

Il résulte du changement de nom de l'associé unique en date du 19 août 2005 que le capital social de la société est réparti comme suit:

BASELL INTERNATIONAL, S.à r.l.

15-17, avenue Gaston Diderich

L-1420 Luxembourg. 403.226 parts sociales

Pour extrait conforme

R.E. Floor

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03994. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082721.3/4642/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

BASELL FUNDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 107.544.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la société à responsabilité limitée BASELL FUNDING, S.à r.l., prise au siège social de la société au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg en date du 19 septembre 2005 que:

- la nomination à compter du 19 septembre 2005, pour une durée indéterminée, de M. Alan Bigman aux fonctions de gérant de la société a été approuvée;
- à compter du 19 septembre 2005, le Conseil de Gérance est donc composé de M. Simon Baker, de M. Alexander Blavatnik, de M. Peter Thoren et de M. Alan Bigman.

Pour extrait conforme
S. Baker
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082719.3/4642/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

APTOSITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 79.783.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02426, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour APTOSITE, S.à r.l.
Signature

(082727.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

EUGENIE PATRI SEBASTIEN EPS, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 94.049.

RECTIFICATIF

Précision quant à la date d'expiration des mandats des administrateurs:

De Spoelberch Philippe

Date d'expiration de mandat: 2007;

De Mevius Frédéric

Date d'expiration de mandat: 2007;

De Spoelberch Grégoire

Date d'expiration de mandat: 2007;

Van Damme Alexandre

Date d'expiration de mandat: 2007;

Van der Straten Ponthoz Edwine

Date d'expiration de mandat: 2007;

Minne Pascal

Date d'expiration de mandat: 2007;

De Pret Roose de Calesberg Arnoud

Date d'expiration de mandat: 2007;

Adriaenssen Charles

Date d'expiration de mandat: 2007;

Pirzio-Birolli Corrado

Date d'expiration de mandat: 2007;

Chapin Allan

Date d'expiration de mandat: 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082781.3/581/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

KATOOMBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 70.609.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KATOOMBA S.A.

Signature

(082729.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

KATOOMBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 70.609.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03360, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KATOOMBA S.A.

Signature

(082731.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

SBULL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 102.222.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour SBULL INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(082738.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

ASSOCIATED ADVISORS FIDUCIARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue J.-P. Beicht.
R. C. Luxembourg B 94.406.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BI03016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Décharge pleine et entière a été accordée au gérant pour l'exercice de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Signature.

(082815.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

ASSOCIATED ADVISORS FIDUCIARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue J.-P. Beicht.
R. C. Luxembourg B 94.406.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BI02999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Décharge pleine et entière a été accordée au gérant pour l'exercice de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Signature.

(082813.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

SEVENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.710.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour SEVENTER S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(082741.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

SUD CAPITAL APPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 93.493.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

(082742.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

SUD CAPITAL APPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 93.493.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

(082739.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CALIBOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 26.069.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 juin 2005

1. Les mandats d'Administrateur de:

- Madame Françoise Dumont, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

- Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

- Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

- Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., société anonyme, avec siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Certifié sincère et conforme

CALIBOIS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083004.3/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

AXELUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 81.920.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

(082745.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

GENERAL INVEST IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 102.998.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

(082746.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CALEDONIAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 24.850.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 27 juillet 2005

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Madame Virginie Feld, comptable, demeurant à Thionville, de son mandat d'Administrateur.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide, à l'unanimité des voix, de nommer comme Administrateur remplaçant Madame Marie-Immacolata Florange, Comptable, née, le 28 août 1965 à Moyeuve-Grande (France), ayant son adresse professionnelle au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Le mandat de l'administrateur est fixé pour une durée de 6 ans, et viendra à échéance, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALEDONIAN HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082752.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

GALLAHER INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 1.042.342.800,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 84.799.

Par résolution datée du 11 août 2005, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Robin Miller en tant que gérant de la société avec effet au 11 juillet 2005,
- nomination de Andrew Money, demeurant à Johannesgasse 16/13, A-1010 Wien en tant que gérant de la société avec effet au 11 juillet 2005 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082764.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

RUBIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.778.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue au siège social le 4 juillet 2005

Première résolution

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Mademoiselle Virginie Feld, de son mandat d'Administrateur.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de mettre fin au mandat d'Administrateur de Monsieur Fouad Ghozali ainsi qu'à son mandat d'Administrateur délégué.

Troisième résolution

L'Assemblée décide, à l'unanimité des voix, de nommer comme Administrateurs remplaçants, Mademoiselle Carla Alves Silva, Employée privée, demeurant au Luxembourg et Monsieur Jean-Michel Schlinquer, Comptable demeurant en France et, de reconduire le mandat d'Administrateur de Madame Marie Immacolata Florange.

Les mandats des Administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2011.

Il n'est pas procédé à la nomination d'un Administrateur délégué.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de la reconduction du mandat de Commissaire de la, S.à r.l. VAN CAUTER-SNAUWAERT & CO pour une période six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RUBIA INVESTMENTS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082754.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

THE LITUUS ORGANIZATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 30.716.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 27 juillet 2005

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Madame Virginie Feld, comptable, demeurant à Thionville, de son mandat d'Administrateur.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide, à l'unanimité des voix, de nommer comme Administrateur remplaçant Madame Carla Alves Silva, Assistante de Direction, née le 13 septembre 1974 à Mirandela (Portugal), ayant son adresse professionnelle au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Le mandat de l'administrateur est fixé pour une durée de 6 ans, et viendra à échéance, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THE LITUUS ORGANIZATION HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082756.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

RUBIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.778.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 4 août 2005.

Signature.

(082767.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

GROUPE NATURE ET VITALITE EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 29.785.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 27 juillet 2005

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Madame Virginie Feld, comptable, demeurant à Thionville, de son mandat d'Administrateur.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide, à l'unanimité des voix, de nommer comme Administrateur remplaçant Madame Carla Alves Silva, Assistante de Direction, née le 13 septembre 1974 à Mirandela (Portugal), ayant son adresse professionnelle au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Le mandat de l'administrateur est fixé pour une durée de 6 ans, et viendra à échéance, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GROUPE NATURE ET VITALITE EUROPE HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082760.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

COMPTABILITE GENERALE ET EUROLATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 78.910.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 11 août 2005.

Signatures.

(082762.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

ZEPHYR INTERNATIONAL B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.000,-

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 92.109.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02566, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour ZEPHYR INTERNATIONAL B.V., S.à r.l.

R. Hovenier

Gérant

(082773.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

ZEPHYR INTERNATIONAL B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.000,-

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 92.109.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02567, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour ZEPHYR INTERNATIONAL B.V., S.à r.l.

R. Hovenier

Gérant

(082774.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

WORLD TRUST CORP HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 25.862.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25 juillet 2005.

Signature.

(082771.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

WORLD TRUST CORP HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 25.862.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25 juillet 2005.

Signature.

(082772.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

ELAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 99.285.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07785, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 5 août 2005.

Signatures.

(082763.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

LEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 76.705.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 31 août 2005.

Signature.

(082768.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

SAN GIORGIO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 67.204.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2005.

Signature.

(082782.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

SAN GIORGIO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 67.204.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2005.

Signature.

(082784.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

S.A. AMSTEL MEDIA, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.967.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 juillet 2005.

Signature.

(082769.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

BCD TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 62.558.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02570, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour BCD TECHNOLOGY S.A.

G. Birchen

Administrateur

(082775.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

PCA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 400.000,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 180, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 95.487.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02571, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour PCA HOLDING, S.à r.l.

G. Birchen

Gérant

(082776.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

GRID LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 48.546.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour GRID LUXEMBOURG S.A.

Signature

Administrateur

(082777.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

D.C. IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 90.088.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082796.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CALTRADE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 63.632.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Signature.

(082789.3/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CALTRADE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 63.632.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03357, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Signature.

(082793.3/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CALTRADE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.632.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Signature.

(082792.3/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

BCD TRANSPORTATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 35.000,-

Siège social: L-1940 Luxembourg, 180, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 95.486.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02572, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour BCD TRANSPORTATION, S.à r.l.

G. Birchen

Gérant

(082779.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

MILAN E-VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 78.478.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 16 juillet 2005

Résolution

Le Conseil décide de transférer le siège social de son adresse actuelle à l'adresse 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082797.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

DUFRANC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 65.727.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2005.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(082785.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

WEATHERFORD INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: USD 92.661.786,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.552.

En date du 24 août 2005, les associés de la société WEATHERFORD INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., ont décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082786.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

ArvinMeritor INVESTMENT LUXEMBOURG (LIMITED), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: GPB 8.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 84.358.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 6 septembre 2005, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082788.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

EURO RD PHARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 65.164.

Société anonyme constituée sous la dénomination de RD BIO TECH HOLDING suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 19 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 675 du 22 septembre 1998. Le capital social a été converti en euros suivant décision de l'assemblée générale tenue en date du 5 novembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 355 du 5 mars 2002. Ensuite, les statuts ont été modifiés, ainsi que la dénomination sociale, qui a été changée en RD BIO TECH S.A., suivant acte reçu par le même notaire en date du 13 septembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 1650 du 18 novembre 2002. Enfin, les statuts ont été modifiés, et notamment la dénomination sociale, qui a été changée en EURO RD PHARMA S.A., suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 30 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 250 du 2 mars 2004.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2005.

EURO RD PHARMA S.A., Société anonyme

Signature

(082795.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

CELESTICA (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.838.548.200,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 99.169.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 13 septembre 2005 que, sur base de l'augmentation du capital de la société effectuée le 16 avril 2004, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société de USD 40,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation des Associés	Nombre de Parts Sociales	Type de Parts Sociales
CELESTICA (GIBRALTAR) LIMITED	45.963.199	Ordinaires
CELESTICA INC.	6	Privilégiées
CELESTICA (LUXEMBOURG), S.à r.l.	500	Ordinaires
Total	45.963.699	Ordinaires
	6	Privilégiées

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082801.3/724/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

ISLALI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue J-P. Beicht.
R. C. Luxembourg B 74.930.

Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 12 septembre 2005

- L'Assemblée a décidé d'accepter la démission de l'Administrateur Madame Karine le Goff.
- L'Assemblée a décidé de pourvoir au remplacement de l'Administrateur démissionnaire en appelant la société DELPHEA, S.à r.l., ayant son siège social 22, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg, aux fonctions d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03025. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082809.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

ISLALI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue J-P. Beicht.
R. C. Luxembourg B 74.930.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BI03022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Signatures.

(082811.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2005.